

"Choisie par le grand jury, la devise pour l'Europe a été portée à Bruxelles par les jeunes de l'Union" dans Ouest-France (5 mai 2000)

Légende: Dans un article du 5 mai 2000, le quotidien Ouest-France, initiateur du concours "Une devise pour l'Europe", décrit la journée du 4 mai au cours de laquelle la devise gagnante – "Unité dans la diversité" – a été remise à la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine.

Source: ouestfrance-ecole.com. Devise pour l'Europe. [EN LIGNE]. [s.l.]: Ouest-France Multimédia, [14.04.2006].

Disponible sur <http://www.ouestfrance-ecole.com>.

Copyright: (c) Ouest-France école

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"choisie_par_le_grand_jury_la_devise_pour_l_europe_a_ete_portee_a_bruelles_par_les_jeunes_de_l_union"_dans_ouest_france_5_mai_2000-fr-70a31bf2-0510-46ef-9a68-e51a9db8c4f4.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Choisie par le grand jury, la devise pour l'Europe a été portée à Bruxelles par les jeunes de l'Union

L'Europe avait un drapeau, un hymne, elle a désormais une devise : « Unité dans la diversité ». Le grand jury européen l'a choisie, hier matin, à Bruxelles et l'a remise solennellement à Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen.

Ainsi s'achève, ou plutôt commence, une belle aventure qui a embarqué 80 000 jeunes de 10 à 19 ans, issus des quinze pays de l'Union européenne. A l'initiative d'Ouest-France et du Mémorial de Caen, ces scolaires ont suggéré plus de 2 000 propositions de devise pour l'Europe, collectées sur le site Internet de France Télécom. Quarante grands médias européens apportaient leur soutien actif à cette entreprise inédite en Europe. Des jurys nationaux ont opéré un premier choix. Puis, au terme d'une sélection européenne organisée au Mémorial de Caen, restaient en lice sept devises. L'ultime délibération avait lieu hier à Bruxelles.

Une tâche redoutable

Un jury de quinze personnalités européennes avait la redoutable tâche de trancher parmi les sept propositions. Sans connaître l'origine des devises en compétition : il ne s'agissait pas de retenir la proposition d'un pays, mais de faire parler la jeunesse européenne par-dessus les frontières.

Représentant des classes des quinze pays, 500 jeunes étaient invités à cette fête, qui était d'abord la leur. Tandis que leurs aînés délibéraient, Irlandais en uniforme, Italiens en retard, Grecs en baskets, Français venus de l'Orne et tous les autres visitaient la capitale européenne avec leurs professeurs.

Peu après 13 h, les jurés avaient fait leur choix. Un choix gardé secret jusqu'à la cérémonie officielle, organisée dans l'enceinte même du Parlement, sous la présidence de Nicole Fontaine.

Spectacle étonnant, et vivifiant, que celui d'un hémicycle rempli de tout jeunes gens, assis à la place habituellement dévolue aux députés...

Deux minutes chacun dans sa langue

La lecture des rapports parlementaires fait place à une autre musique, celle de "L'Ange de la Paix" de Chostakovitch, interprétée par les jeunes musiciens virtuoses de Musica Mundi dirigés par Léonid Kerbel.

Chaque juré s'exprime deux minutes, dans sa langue. Avec chaleur, chacun dit sa gratitude à ces jeunes, qui ont trouvé les mots pour dire l'Europe de demain.

Les organisateurs ont ménagé le suspense. La devise n'est dévoilée que progressivement, par quinze jeunes de l'Union qui, tour à tour, déposent une pièce d'un grand puzzle. On lit, au final, sur un immense fond bleu : « Unité dans la diversité ».

Unité, diversité, deux mots qui, au fond, mettent bien en musique les valeurs auxquelles les jeunes Européens ont le plus souvent fait référence : paix, union, solidarité, mais aussi tolérance et respect des différences.

Un drapeau de son pays à la main, un jeune de chacun des Quinze de l'Union vient proclamer la devise dans sa langue. Au pied de la tribune, les jeunes violonistes de Musica Mundi jouent "L'Hymne à la joie" de Beethoven. Tout l'hémicycle, debout, applaudit longuement. On l'a si souvent entendu, cet hymne européen, mais il n'a jamais été si jeune et frais, que ce 4 mai à Bruxelles.

Ouest-France du 05 mai 2000